

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

#26

www.narbonne.fr

# NARBONNE & VOUS

AVRIL 2019

## HALTE AU PHYTO !

*Alain Llop, président des  
Jardinots, sensibilise aux  
nouvelles pratiques de jardinage  
sans produits phytosanitaires,  
en accord avec les dernières  
évolutions législatives.*



Narbonne




AU CŒUR DES POSSIBLES

# Changement de braquet pour le vélo en ville !

Longtemps délaissée, la petite reine retrouve peu à peu ses lettres de noblesse à Narbonne, avec la mise en place d'aménagements et de dispositifs en sa faveur.



## DE NOUVELLES VOIES CYCLABLES AMÉNAGÉES EN 2019-2020

-  Abords de la rocade est
-  Voie verte le long de l'avenue Maître Hubert-Mouly jusqu'au pont de l'Avenir
-  Liaison avenue de Bordeaux - cœur de ville, dans le cadre des ATI urbains [Ville, Grand Narbonne, Etat, Union européenne]

## DE NOUVEAUX PARKINGS SÉCURISÉS




Des emplacements de stationnements clos et surveillés. Abonnement : 10 € par mois, auprès du prestataire, à l'accueil du parking.

-  Parking Halles
-  Parking Cathédrale



## CRÉATION DE CONTRE-SENS CYCLABLES EN 2018-2019

Automobilistes, soyez vigilants sur ces axes !

-  rue Jean-Jaurès
-  rue Calixte-Camelle
-  rue Racine



**NOUVEAU**

## CET ÉTÉ, UN PROJET DE SERVICE DE VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE À NARBONNE-PLAGE

En partenariat avec les communes de Fleury-d'Aude et de Gruissan, la Ville de Narbonne devrait mettre en place, dès cet été, un service de location de vélos à assistance électrique. Deux sites de location, en libre-service, devraient être installés à Narbonne-Plage. Objectif : parcourir la voie littorale qui rejoint les différentes stations, de manière ludique et écologique !



[www.narbonne.fr](http://www.narbonne.fr)



Comme un air de printemps japonais près de la Terrasse de l'Entre-deux-Villes...

Le terme est aujourd'hui galvaudé : « développement durable ». Il faut pourtant garder à l'esprit la grande idée qui a présidé à l'élaboration de ce concept, dans les années 1980 : « Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures ». Aujourd'hui, ce développement est un impératif, comme l'illustrent les crises climatiques, environnementales, sociales, sanitaires qui traversent le monde.

En la matière, il n'y a pas de petit pas. Consciente de cet enjeu majeur, la Ville de Narbonne élabore et conduit des projets qui visent à s'intégrer dans un tel développement, quel que soit le domaine. Le plus visible reste les actions conduites dans les espaces verts, comme vous le lirez dans les pages de ce Narbonne&Vous. Mais il ne faut pas oublier toutes les bonnes pratiques mises en place au fil du temps, par les différents services de la Ville. Un exemple : la rénovation des abords de la rue de la Parerie, en cours, intègre l'obligation, pour les différents opérateurs, de récupérer l'ensemble des déchets qu'ils produisent. Les gravats du chantier sont ainsi retraités pour créer de nouveaux revêtements de rue.

« En matière de développement durable, il n'y a pas de petit pas »



**Maître Didier MOULY**  
Maire de NARBONNE

Le développement durable s'illustre aussi dans un domaine moins connu. Le budget, voté lors du dernier conseil municipal, repose sur des bases solides, avec une dette maîtrisée, un excédent de fonctionnement de 12,7 millions d'euros en 2018 ou encore une masse salariale stabilisée. Le tout sans augmentation d'impôt ! Des efforts qui n'empêchent pas la Ville d'investir pour améliorer le quotidien de ses habitants, sans compromettre les besoins des générations futures.



# LA NATURE EN VILLE ET DANS LES JARDINS, UN ENJEU DURABLE

A L'HEURE OÙ LA RÉGLEMENTATION INTERDIT DÉSORMAIS L'USAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES, QUE CE SOIT POUR LES COLLECTIVITÉS OU LES PARTICULIERS, LA VILLE S'ENGAGE POUR RÉDUIRE SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL DANS SA GESTION DES ESPACES VERTS, TOUT EN PRÉSERVANT LE CADRE DE VIE.



## « Nous devons **changer notre regard** sur la nature en ville »

**Jean-Michel Alvarez,**  
Adjoint au Maire délégué aux espaces verts  
et  
**Xavier Bélart,**  
conseiller municipal délégué au développement durable



### La législation interdit désormais l'usage des produits phytosanitaires, notamment pour désherber. Comment la Ville fait-elle face à cette évolution ?

La Ville de Narbonne est dans une logique d'accompagnement de cette évolution car elle est consciente qu'elle correspond à un enjeu majeur en matière de santé et de préservation de l'environnement. De nombreuses études scientifiques ont prouvé les méfaits des pesticides, il est donc essentiel d'arrêter d'utiliser ces produits qui polluent les sols, les nappes phréatiques, l'air... et à se retrouver dans nos assiettes !

A Narbonne, la Ville s'engage depuis de nombreuses années pour réduire sa consommation en produits chimiques de synthèse. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, conformément à la loi, elle était donc en mesure d'arrêter l'usage de ces produits dans son espace public. Cela a nécessité le recrutement de trois agents au service Paysage et Nature, exclusivement dédiés au désherbage, et de mettre en place des méthodes et des outils alternatifs respectueux de l'environnement. Les agents du service Propreté sont quant à eux mobilisés pour cette action dans le centre. La Ville a ainsi été labellisée « Objectif Zéro Phyto », avec l'obtention de deux rainettes sur une échelle de trois... Notre ambition est de décrocher la troisième dès que possible !



### Outre les collectivités, les particuliers sont également concernés par la nouvelle législation. De quelle façon ?

Effectivement, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les particuliers ne peuvent plus acheter et utiliser de produits phytosanitaires, que ce soient les désherbants, les insecticides, les fongicides ou les acaricides. Les jardiniers doivent donc adapter leurs pratiques. Pour les aider dans cette évolution, la Ville de Narbonne soutient les associations locales qui promeuvent un jardinage durable et raisonné. Dans le cadre de la Semaine du développement durable, qu'elle organise, plusieurs ateliers et conférences seront consacrés à cette thématique.

En tant que citoyens, nous devons aussi faire évoluer notre rapport à la nature, en comprenant l'importance d'utiliser des essences locales. Nous devons aussi changer notre regard sur la nature en ville, en apprenant à mieux tolérer ce qui était autrefois perçu comme des « mauvaises herbes » et qui sont pourtant des oasis de biodiversité.



### Quels sont les autres projets de la Ville en matière de développement durable ?

De nombreux domaines sont concernés par cet enjeu. Prochainement, nous inaugurerons une deuxième aire de lavage viticole, qui permettra aux professionnels de limiter le rejet de produits phytosanitaires dans la nature. Par ailleurs, Narbonne-Plage va bénéficier, dès cette année, du Plan Littoral XXI, qui permettra de subventionner des projets durables : préservation des espaces naturels, création de nurseries sous-marines pour développer la biodiversité, poursuite des aménagements du front de mer et du parking de l'espace Baudis avec des îlots de fraîcheur végétalisés... Ce projet permettra à la station littorale de devenir une vitrine du développement durable !

*Depuis 2017 et l'arrêt des produits phytosanitaires, la Ville a embauché trois agents pour désherber différentes zones de l'espace public.*

# Jardiner en Zéro Phyto, c'est possible !

La Ville a instauré des méthodes et outils pour se passer des pesticides, fongicides et autres acaricides... Des trucs et astuces qui peuvent être utiles pour jardiner chez vous !



## Utilisation d'outils adaptés :

Débroussailleuse  
Désherbeuse thermique

## Mise en place de méthodes alternatives

**Paillage et  
fleurissement**  
des pieds d'arbres



**5 hôtels à  
insectes** [permet  
de lutter contre de  
nombreux parasites]



**Utilisation de produits  
adaptés :** purin d'orties, savon noir,  
larves de coccinelles...



Installation de  
**pièges à  
insectes  
nuisibles**

## Le bon plan

### Atelier « création de nichoirs »

le jeudi 6 juin, sur le marché aux fleurs,  
promenade des Barques

**Gratuit**

Dans le cadre  
de la Semaine du  
Développement Durable



## Que dit la loi ?



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les particuliers ne peuvent plus acheter, utiliser et stocker des produits phytosanitaires pour jardiner ou désherber, sauf ceux de biocontrôle, à faible risque et autorisés en agriculture biologique.

*Loi Labbé du 6 février 2014*

### 3 AGENTS DÉDIÉS EXCLUSIVEMENT AU DÉSHERBAGE

+  
Mobilisation des agents  
de la propreté en cœur  
de ville.

65 nichoirs,  
principalement à mésange  
(bon prédateur contre les  
chenilles processionnaires)



Recours à des variétés  
méditerranéennes de plantes,  
**peu gourmandes  
en eau**

## Ils s'engagent pour le développement durable

### Alain Llop

Président de l'association des Jardinots



En se promenant dans les allées du jardin des Cheminots, on s'aperçoit qu'il y existe deux institutions : le jardin partagé lui-même, qui, avec ses 226 parcelles, est l'un des plus grands en France... Et Alain Llop, l'énergique président de l'association des Jardinots, chargée de gérer ce havre de verdure ! « *Je suis né en même temps que le jardin, en 1957 !* » Cette ancienne figure syndicale de la SNCF impulse, depuis 10 ans, de nombreux projets innovants, notamment dans le domaine du Zéro Phyto. « *Dès 2009, nous avons lancé une formation avec le lycée Charlemagne de Carcassonne pour apprendre aux adhérents à réduire l'usage de pesticides, se souvient-il. Aujourd'hui, tous nos membres doivent signer une charte qui leur impose l'interdiction de recourir aux herbicides.* » Une action qui s'inscrit dans un projet global de développement durable : installation de panneaux solaires, d'une éolienne « faite maison », réflexion pour réduire la consommation en eau... Des actions qui font référence : Alain Llop est ainsi récemment intervenu au Conseil économique, social et environnemental, à Paris, pour présenter le jardin des Cheminots dans le cadre d'une réflexion sur l'agriculture urbaine. ■

### Vanessa Méric

Présidente du club subaquatique de  
Narbonne-Plage



Après 30 ans de pratique de la plongée sous-marine, dont 18 au sein du Club subaquatique narbonnais, Vanessa Méric, 44 ans, est aux premières loges pour observer les évolutions du littoral. Et si elle est préoccupée par les enjeux environnementaux à l'échelle de la planète, elle est optimiste pour la situation locale. « *La dégradation était forte dans les années 1990, se souvient-elle. Mais il y a du mieux : il commence à y avoir une prise de conscience, on retrouve moins de plastique en mer et, surtout, on observe l'apparition de nouvelles espèces : éponges, gorgones...* » Cette prof de SVT, titulaire d'une maîtrise en biologie marine, milite donc pour des actions de protection du milieu marin : nettoyage sous-marin, protection de la laisse de mer afin de favoriser la croissance du plancton ou encore projet de création de nurseries sous-marines. Des actions qui reçoivent le soutien de la Ville. ■

### Où s'informer ?



- [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)
- Atelier sur la permaculture, le mardi 4 juin, au matin, dans le cadre de la Semaine du développement durable
- Soirée ciné-débat en plein air sur le Zéro Phyto, le mardi 4 juin, à 20 h, au parc de Montplaisir, dans le cadre de la Semaine du développement durable

### Anne Guelton

À l'initiative des patrouilles équestres  
de Narbonne-Plage



Chaque été depuis 2017, Anne Guelton, 42 ans, parcourt les plages du littoral narbonnais avec des cavalières de son association Vert EquiLibre. Avec le soutien de la Ville, elles effectuent des patrouilles de sensibilisation à l'environnement. « *Notre passage suscite énormément de curiosité, souligne-t-elle. C'est la force du cheval, qui permet d'aborder des personnes qui ne se sentent pas concernées par les enjeux environnementaux au premier abord, tout en gardant un respect qu'impose l'animal.* » Cette ancienne juriste d'affaires a plaqué sa carrière pour consacrer son énergie à la défense de la nature, avec l'obtention d'un master en droit de l'environnement et d'un diplôme en droit animalier. Elle a ensuite initié la mise en place des patrouilles. « *C'est l'occasion de rappeler aux estivants les beautés et la fragilité du patrimoine qui les entoure. Nous les sensibilisons au ramassage des déchets, à la préservation des espaces dunaires, à la flore et à la faune...* » Cet été, la patrouille sera présente en juillet et août. ■

# DES ESPACES VERTS À PRÉSERVER



Outre le jardin des Archevêques, le service Paysage et nature veille à l'entretien de neuf parcs.

Sur son territoire, la Ville de Narbonne déploie de nombreux moyens pour conjuguer impératifs environnementaux et embellissement du cadre de vie. Prochaine étape : obtenir la 3<sup>e</sup> rainette du label « Zero Phyto ».



**D**epuis des années, la Ville s'est engagée dans un effort de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires, jusqu'à un arrêt total depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, conformément aux dispositions de la loi Labbé du 6 février 2014 et de la loi relative à la transition énergétique du 17 août 2015. Désormais, aucun produit chimique n'est utilisé pour désherber, lutter contre les parasites ou les maladies, dans les rues, parcs et jardins de Narbonne. Une révolution qui a nécessité la mise en place de plusieurs techniques alternatives pour faire face à cette nécessaire évolution : paillage au pied des arbres et arbustes, recours à des

essences locales, embauche de trois agents pour le désherbage, utilisation de produits biologiques, recours à des prédateurs naturels (cf. infographie p. 5-6)...

Des efforts qui ont été récompensés par l'obtention du label « Zero Phyto » en 2018, avec une note de 2 rainettes sur une échelle de 3. L'ambition de la Ville est, à terme, d'obtenir la troisième rainette. Pour cela, un travail est en cours afin d'arrêter l'usage de produits phytosanitaires dans les derniers espaces gérés par la Ville recevant du public : les équipements sportifs et les cimetières. Des sites qui ont leurs propres contraintes, ce qui nécessite des adaptations particulières. ■

## LES ESPACES VERTS DE NARBONNE EN CHIFFRES

Plus de **180** hectares d'espaces verts urbains

**896** hectares de bois et forêts communales

**10 PARCS**

**400 ARBRES** plantés par an

**40 AGENTS** à la Direction paysage et nature



## UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE SELON LES USAGES

**À** chaque type d'espace vert sa méthode d'entretien : tel est le credo des agents pour agir de manière optimisée et respectueuse des ressources en eau. Un abord de rocade ne nécessite pas la même action qu'un rond-point ou qu'un parc en cœur de ville. La gestion différenciée s'adapte ainsi à chaque type d'espace vert, en fonction de l'usage. Des prairies, favorables à la biodiversité, sont ainsi aménagées dans les zones peu fréquentées par le public, tandis que de jolies compositions florales sont créées dans les sites d'affluence. Les avantages sont nombreux : baisse de la consommation en eau, gain de temps, respect du Zéro Phyto... ■



# UNE SEMAINE POUR RÉFLÉCHIR ET AGIR SUR NOS MODES DE VIE

L'an dernier, l'opération de nettoyage de berges de la Robine avait permis de ramasser une impressionnante quantité de déchets.

La Semaine européenne du développement durable aura lieu du 1<sup>er</sup> au 8 juin. Pilotée par la Ville, en partenariat avec de nombreuses associations et institutions locales, cet événement permet de faire le point sur les enjeux majeurs du territoire. Focus sur quelques temps forts.



## FORUM DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**P**arallèlement au festival des Natur'Ailes, à Narbonne-Plage, le dimanche 2 Juin, de 10h à 18h, un forum associatif réunira des acteurs du développement durable. L'ambition : présenter la mobilisation locale autour des différents sujets « dans le vent » que sont la biodiversité, la consommation responsable, le recyclage des déchets... Ateliers pour tous les âges, stands d'information, démarches innovantes... et bonne humeur seront au programme ! ■

## ECO-BALADE AU GRAND CASTELOU

**P**our clôturer cette semaine en beauté, une éco-balade se déroulera le samedi 8 juin, au Grand Castelou. L'occasion de découvrir les beautés de ce site destiné à devenir un important centre écotouristique. La sortie sera suivie d'une soirée « lagunes en images » commentée et en plein air. ■



## DISCO SOUPE

**J**usqu'à 40% des aliments produits sont jetés, souvent pour de simples raisons esthétiques. Pour sensibiliser et lutter contre cet affligeant gaspillage alimentaire, une « Disco Soupe » est organisée le mercredi 5 juin, à partir de 10h, place du Forum. Son principe : démontrer que l'on peut concocter de succulents repas à partir de denrées invendues récupérées auprès de commerçants. Des ateliers culinaires et un repas partagé sont organisés, suivis, dans l'après-midi, de plusieurs stands de sensibilisation. C'est gratuit et ouvert à tous ! ■



## UPCYCLING

**L'**upcycling, ou recyclage « par le haut », vise à récupérer des matériaux qui n'ont plus d'utilité afin de leur donner une nouvelle vie, en créant de nouveaux objets uniques. Un concept que des élèves du collège Montesquieu appliquent actuellement, en partenariat avec l'association d'insertion Ideal. L'association fabrique des vêtements, du mobilier ou des objets de déco, à partir de matériaux fournis par les parents d'élèves. Objectif : présenter un défilé de mode « upcycling » devant les autres élèves de l'établissement ! Une bonne manière de sensibiliser à la problématique des déchets. ■

## EXPOSITION PHOTO COURS MIRABEAU

Pendant toute la semaine, du 1<sup>er</sup> au 8 juin, une exposition photo sera installée sur le cours Mirabeau. Réalisée par des membres des associations Aude Nature et Iris Botanique Narbonne Environnement, elle invitera à la découverte des richesses de la flore et de l'avifaune sur notre territoire.



## ET AUSSI...

- des actions de nettoyage
- des conférences
- du cinéma en plein-air
- une visite de l'Ecopôle de Lambert...

Retrouvez le programme complet et les infos pratiques sur [www.narbonne.fr](http://www.narbonne.fr)

Avant les travaux, la crèche proposait 40 places d'accueil... Après, elle en aura cinq de plus (photo d'archives).

## CRÈCHE DE BOURG : PLUS D'ESPACE POUR LES TOUT-PETITS

À la fin du mois d'avril, la crèche de Bourg bénéficiera d'un important aménagement qui lui permettra, à terme, d'accueillir plus d'enfants.

Un chantier de rénovation sera engagé à la crèche de Bourg dès la fin du mois d'avril, et ce, pour une durée de 4 mois. Par conséquent, les enfants et le personnel de la crèche de Bourg sont accueillis au centre polyvalent Yvette-Chassagne. L'objectif est de repenser la totalité des locaux afin d'offrir plus d'espace aux enfants. Dans le sous-sol, laissé vide par le Relais des assistants maternels qui a récemment déménagé, toute la partie technique va pouvoir y être installée : cuisine, salle de pause, vestiaires, buanderie, lingerie, etc. L'étage, qui récupère ainsi plus d'espace, va intégralement être repensé : la section des plus grands va passer de 50 m<sup>2</sup>

à 100 m<sup>2</sup> ; les deux autres sections dédiées aux plus petits seront réaménagées, offrant ainsi un espace optimisé et plus fonctionnel. L'étanchéité de la toiture sera également reprise. Grâce à ces travaux, la structure, qui propose 40 places d'accueil par jour actuellement, augmentera sa jauge de cinq places. Cette initiative permettra ainsi d'améliorer le confort de l'ensemble des usagers de ce lieu situé au cœur d'un quartier en pleine mutation. D'ici cet été, le parvis de la crèche va être rénové, dans le cadre des travaux menés dans le quartier de Bourg. Il offrira une zone arborée de détente et de jeux. ■

**250 000 €**  
de travaux  
vont être réalisés

## UNE NOUVELLE CANTINE POUR LES ÉLÈVES DE JEAN-DE- LA-FONTAINE

Soucieuse de limiter les inconvénients d'organisation, de temps et de risques liés aux transports durant la pause méridienne, la Ville s'engage à équiper le maximum d'établissements scolaires en cantine. Après les écoles Marguerite-Sol et Fabre-d'Eglantine, c'est au tour de l'école maternelle Jean-de-la-Fontaine d'être équipée. Les travaux, qui ont débuté en octobre dernier, ont été achevés au début du mois de mars. L'ancien espace extérieur vide laisse désormais place à une structure flambant neuve, moderne, colorée. Ce nouvel équipement de 60 m<sup>2</sup> permettra, au quotidien, de servir une trentaine de couverts. Les élèves, qui prenaient habituellement leur repas à l'école Paul-Bert, n'auront ainsi plus à se déplacer à l'extérieur, à partir du mois d'avril. Pour cette réalisation, 190 000 € ont été ainsi investis par la Ville de Narbonne. ■





# L'INSTANT TRAVAUX

Au quotidien, la Ville améliore le cadre de vie pour le confort de tous.



Sécurisation de la traversée piétonne au niveau du **quai de l'Escoute** : élargissement du trottoir, modification de la voirie pour favoriser une meilleure visibilité des piétons et un ralentissement du trafic.

**INVESTISSEMENT : 32 000 €.**

Après la rénovation des réseaux, seconde tranche de travaux, **rue de Londres** : réfection de la chaussée et des trottoirs, amélioration de l'accessibilité pour les PMR, création d'un quai de bus supplémentaire, etc.

**INVESTISSEMENT : 180 000 €.**



Réaménagement du **quai Vallière** : élargissement du trottoir, rénovation des terrasses, création d'un quai de bus, installation de conteneurs enterrés, reconfiguration du parking.

**INVESTISSEMENT : 120 000 €.**



Réfection complète du revêtement de la **piste moto-école**, route de Béziers, et mise en place de portails d'accès.

**INVESTISSEMENT : 120 000 € TTC.**



## PRATIQUE

Direction Hygiène Sécurité et Santé Environnementale  
21bis cours Mirabeau  
Mail : [hygiene@mairie-narbonne.fr](mailto:hygiene@mairie-narbonne.fr)  
Tél. : 04 68 90 30 85

## UN PERMIS DE LOUER POUR LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE

**E**ngagée pour améliorer le cadre de vie de ses habitants, la Ville de Narbonne se dote d'un outil supplémentaire pour s'assurer de la qualité des logements mis en location. **À partir du 1<sup>er</sup> juillet, chaque propriétaire d'un logement locatif situé dans les quartiers de Bourg et de Cité devra effectuer la demande d'autorisation préalable de mise en location**, dénommée « Permis de louer », en cas de première mise en location ou de changement de locataire. Accompagné du dossier de diagnostic technique, un formulaire CERFA, qui sera prochainement disponible sur [www.narbonne.fr](http://www.narbonne.fr), devra être retourné par courrier ou par mail, à la « Direction hygiène, sécurité et santé environnementale », dont Guy Clergue est l' élu référent. Après étude du dossier, une visite sera effectuée par l'un des inspecteurs de la salubrité qui, à l'issue, décidera si le permis de louer est accordé, refusé ou accepté sous réserve de travaux. Délivrée sous un mois, l'autorisation sera valable deux ans si le logement n'a pas été mis en location. ■



## UNE AMBIANCE FABULEUSE POUR LE CARNAVAL !

Un bestiaire étonnant a investi les rues du cœur de ville, le dimanche 3 février. Sous un soleil radieux, les nombreux spectateurs ont profité du spectacle offert par les différents chars de la cavalcade, qui s'inspiraient du thème de cette édition : « Les fables de La Fontaine ». Grenouilles, renards, cigales ont défilé dans la bonne humeur et sous une pluie de confettis !



## CHANGER LES REGARDS SUR LE HANDICAP

Le 11 mars, la Ville a organisé, via sa délégation handicap, une journée de sensibilisation au handicap et à l'occupation illégitime des places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite. Tout au long de la journée, des élèves du lycée Docteur-Lacroix ont participé à des animations (ateliers de mise en situation, conférences-débats, échanges, témoignages, etc.), proposées par des associations partenaires ainsi que par la police municipale. La journée s'est terminée avec une sensibilisation à l'incivisme sur les places de parking PMR, animée par des Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) de la Ville.



## UN NOUVEAU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

Le 11 mars, la Ville de Narbonne et l'Agence régionale de santé Occitanie ont signé un nouveau Contrat local de santé pour la période 2019-2023. Ce dispositif est essentiel pour améliorer l'offre de santé du territoire et lutter contre les inégalités sociales et territoriales dans ce domaine. Etabli sur la base d'un diagnostic local qui a permis d'élaborer différents axes de travail pour les prochaines années, il succède à un premier contrat de ce type, en vigueur de 2015 à 2018.



## LE 14 AVRIL, UNE COMPÉTITION DE HAUT NIVEAU AU GOLF DE SAINTE-ROSE

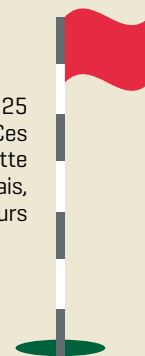
L'Association Sportive du Golf de Sainte-Rose organise, chaque année, pas moins de 25 compétitions officielles dont 12 sont sponsorisées par des entreprises du Narbonnais. Ces compétitions sont ouvertes à tous les licenciés de la Fédération Française de Golf. Pour cette saison, la première aura lieu le 14 avril. Richelement dotée par un nouveau sponsor narbonnais, elle réunira pas moins de 70 participants. Les joueurs pourront se confronter sur un parcours Pitch and Putt de 18 trous, dans un écrin de verdure de 12 hectares.

### Renseignements

Tél. 09 62 61 13 68  
www.golfstrose.com



© DR



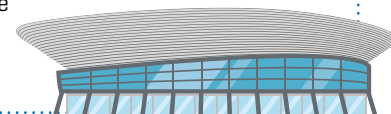
## SISM : DANSER POUR UNIR LES PENSÉES !

Les Semaines d'information de la santé mentale [SISM] se sont déroulées à Narbonne, entre le 12 et le 27 mars. Parmi les animations proposées, l'un des temps forts a été le Flashmob, organisé le mardi 19 mars, sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Cette « mobilisation éclair » a rassemblé près de 200 participants venus danser pour la même cause : déstigmatiser les troubles psychiques. Arborant les tee-shirts verts, des danseurs, des partenaires, des acteurs sociaux et médicaux ont participé à un rendez-vous convivial qui a permis de mettre en lumière la thématique de ces SISM : « Bien dans son corps, bien dans sa tête ».



## UN TRÉSOR ENFOUI SOUS L'ARENA

Afin d'impliquer les jeunes générations au projet de l'Arena de Narbonne, la Ville a proposé à des élèves narbonnais de concevoir une capsule temporelle afin de la déposer sur le chantier. Durant les temps périscolaires, vingt-sept élèves narbonnais ont ainsi créé des dessins et objets illustrant Narbonne, à travers diverses thématiques : « Charles Trenet », « Le canal du Midi », « Narbonne en dessins » et « Au-delà du temps ». Après plusieurs semaines d'imagination, ils ont procédé à son installation, dans le sol du futur hall, le mercredi 13 mars. Cette œuvre collective sera, pour les générations futures, un témoin essentiel de la ville et de la vie d'aujourd'hui.



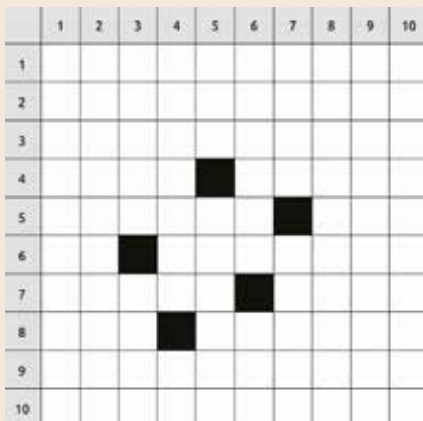
## LES BLEUS U18 AU PARC DES SPORTS !

Les 20 et 23 mars, le spectacle était au rendez-vous au Parc des Sports, à l'occasion de deux rencontres internationales de football U18. La France et l'Allemagne se sont affrontées à deux reprises, avec deux superbes victoires des Bleus [1-0 et 2-1]. La recette de ces matchs a été reversée au bénéfice des sinistrés des inondations de l'Aude.



# « Les bons mots »

de Michel Salmons / Grille n°17



Cruciverbiste passionné, le Narbonnais **Michel Salmons** vous propose ses bons mots.

### HORIZONTALEMENT

1. Faire de la politique en famille.
2. Il n'y a pas de fumée sans feu.
3. Pour donner le vertige aux Occitans, elles font fort.
4. Quel cirque ! – Lardons à la parigote.
5. A été mise au travail en famille à Vichy. – De quoi garnir les portefeuilles.
6. Après Jésus-Christ. – Sont dans le maquis mais risquent fort d'être grillés.
7. Vachement spectaculaire à l'Ouest. – Te fis un joint dans le Jura ?
8. C'est un siège, et sur des roses sans épines, en plus. – A Rovaniemi, elle pourrait bien être Maman Noël.
9. Pas beaucoup d'atomes crochus avec elle !
10. Pour l'agrandissement, avec eux, ya pas photo !

### VERTICALEMENT

1. Un champion de Monopoly.
2. Elle a de grands airs avec ses grands airs.
3. Fit boum. – Noipra.
4. Ignorant la grève, elle ne s'est pas éloignée du quai. – Regarde, c'est le Vieux Port.
5. Rayonnant, il flotte quand il prend l'eau. – Point com, c'est son site.
6. Pris de haut. – Mis en quarantaine, il en est resté baba.
7. Et, pour commencer, toi, le latin, même si j'ai l'air d'une impatiente, ne me touche pas, je suis ulcérée ! – Haut placées pour accueillir hivernants et estivants.
8. Entraverions sec et sans flipper.
9. Qu'est-ce qu'elle peut être pénable !
10. Avec elles, c'est toujours la même chose.

### SOLUTION DE LA GRILLE N°16 DU NARBONNE&VOUS N°25

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	N	A	G	R	A	M	M	E	S
2	B	A	L	A	N	C	E	L	L	E
3	O	T	A	I		E	U	L	E	R
4	N	I	I	E	Z		L	E	V	A
5	C	O	N	T	E	R	A		A	P
6	O	N		E	N	A		A	T	H
7	M	A	T	S		P	A	R	O	I
8	P	L	O		R	A	B	B	I	N
9	T	E	R	R	E	N	O	I	R	E
10	E	S	T	H	E	T	I	S	E	S

Directeur de la publication : Maître Didier MOULY • Conception éditoriale et iconographique, suivi de production : Direction de la communication de la Ville de Narbonne, Christelle Petitcolas, Tangi Loisel et Laura Fabres • Photographies : Bernard Delmas, Angélique Paitrault et Jean-Paul Bonincontro • Conception graphique : Agence Defacto. Mise en page : Direction de la communication de la Ville de Narbonne, Aline Allies • Impression : imprimerie de bourg - Narbonne • Dépôt légal à parution.

# Tribune libre

## GRUPE « NOUVEAU NARBONNE »

Dans un sondage récent, les Français interrogés sont 43% à préférer vivre dans une ville de taille moyenne pour y trouver la tranquillité, le calme, la sécurité, la propreté et la proximité de la nature. Ils sont particulièrement vigilants sur l'offre de santé qui leur est proposée et sur le dynamisme des commerces du centre ville. Tous ces points, ce n'est pas une coïncidence, sont parmi les dossiers prioritaires de vos élus Nouveau Narbonne. Ce sondage confirme que Narbonne a tous les atouts pour être attirante et agréable à vivre. Son extension doit protéger son écrin naturel et donner lieu à une réflexion préalable afin d'assurer un développement harmonieux et respectueux de la nature qui l'entoure.

## GRUPE « J'AIME NARBONNE »

Dans la joie et l'allégresse le maire et sa majorité, du moins ce qui en reste, et les dirigeants de la société S-PASS ont présenté la programmation de la future salle multimodale. Durant des semaines, des mois de déclarations en articles dithyrambiques la communication Nouveau Narbonne nous a vanté la richesse de la future programmation artistique. Les Narbonnais plébiscitaient Calogero et Soprano dans la presse locale. Mais comme toujours avec Nouveau Narbonne le soufflet retombe très vite. Point de Calogero, point de Soprano mais une programmation de seconde zone, à quelques rares exceptions, à l'image de ce que fait Nouveau Narbonne de notre ville : une petite ville de province et de notables. 24 millions d'euros ! Tout ça pour ça !

## GRUPE « RASSEMBLEMENT BLEU MARINE »

Le groupe « Rassemblement Bleu Marine » n'a pas transmis sa tribune d'expression pour ce numéro.

# Numéros utiles

### ACCUEIL - INFORMATIONS

Mairie : 04 68 90 30 30 / Allô Narbonne : 0800 15 13 11

Site : [www.narbonne.fr](http://www.narbonne.fr)

Office de Tourisme : 04 68 65 15 60

[31 rue Jean-Jaurès] / [www.narbonne-tourisme.com](http://www.narbonne-tourisme.com)

E-mail : [info@narbonne-tourisme.com](mailto:info@narbonne-tourisme.com)

### URGENCES

Commissariat : 04 68 90 38 50

Police : 17

Police municipale : 04 68 90 26 76

Sapeurs-pompiers : 18

Samu : 15



# JEAN-LOUIS MARTY, MÉMOIRE DE LA MJC

Bénévole depuis plus de trente ans, il est l'actuel trésorier de ce carrefour social intemporel qui fête, cette année, ses 70 ans.

« **Q**uel merveilleux théâtre qu'est la MJC ! Entre cour et jardin, elle est le lieu de bien des rencontres et histoires ! », déclare son plus fidèle spectateur Jean-Louis Marty, qui pourrait relater d'innombrables scènes, et ce, depuis le premier acte. En effet, il est l'un des plus anciens adhérents. Résultat d'une belle et durable histoire, qui a débuté sur un banc. « J'assistais aux cours d'aïkido de mon fils, et très vite, j'ai fini moi aussi sur le tatami ! C'est ainsi que j'ai intégré la vie de la Maison, et en 1992, le conseil d'administration. J'en ai pris la présidence de 2000 à 2006, puis je suis devenu, et demeure toujours, le trésorier », ajoute la mémoire ce lieu qui a bien changé. « Après 70 ans, cette maison a évolué, tout en gardant les principes et les valeurs de ses débuts. »

La Maison des jeunes et de la culture a vu le jour, en 1949, à l'actuelle annexe, rue Lieutenant-Colonel-Deymes. « Un élan de volonté collective a permis de donner à cet ancien site défraîchi l'allure d'une structure sociale et événementielle digne de ce nom. » C'était à la fois un dojo, une salle de spectacle, une médiathèque, un cinéma, un gymnase... « Une forme embryonnaire de ce que l'on connaît aujourd'hui, mais déjà, tout y était ! » À cette époque le site de l'actuelle MJC était vide suite à la démolition de l'ancien tribunal. Un grand terrain où les jeunes se réunissaient pour y jouer notamment au basket, grâce à des paniers qu'ils avaient eux-mêmes installés. Sur cet emplacement, des fonds de l'État ont permis à la Ville d'y construire, dans les années 60, les premiers murs des locaux actuels. « Elle s'est développée. Elle a changé sur la forme, oui, mais jamais sur le fond ! »

Implantée au cœur de la cité, elle n'a jamais cessé d'être ouverte sur le monde, peu importe les générations ou les convictions. « En tant que Narbonnais d'adoption, toutes ces années m'ont permis de faire la rencontre de gens venus de tous les horizons. » D'être de plain-pied dans la vie de cette ville pour laquelle il a eu un coup de foudre, un jour de printemps 1979. « J'ai posé mes valises dans un appartement quai Vallière. Sa terrasse m'offrait une vue imprenable sur le siège du RCN et sur la fête organisée à l'occasion de leur titre de champions de France. Je me souviendrai toujours de cette liesse autour du bouclier de Brennus, de cette ambiance extraordinaire. Entre convivialité, valeurs et échanges, j'ai toujours retrouvé à la MJC, l'âme de Narbonne. » ■

“ Elle a changé sur la forme, oui, mais jamais sur le fond ! ”



A l'occasion des 70 ans de la MJC, de nombreuses animations exceptionnelles sont organisées jusqu'au mois d'août : expositions, spectacles, pièces de théâtre, café-philo, etc. Retrouvez l'agenda festif sur : [www-mjc-narbonne.fr](http://www-mjc-narbonne.fr)

*“Dans nos rues  
et nos jardins,  
désherbons au  
naturel!”*



**LA VILLE S'ENGAGE POUR**

**LE ZÉRO PHYTO...**

**ET VOUS ?**



[www.narbonne.fr](http://www.narbonne.fr)

**#Méthodes alternatives**

**#Biodiversité**

**#Santé**



**Narbonne**

AU CŒUR DES POSSIBLES